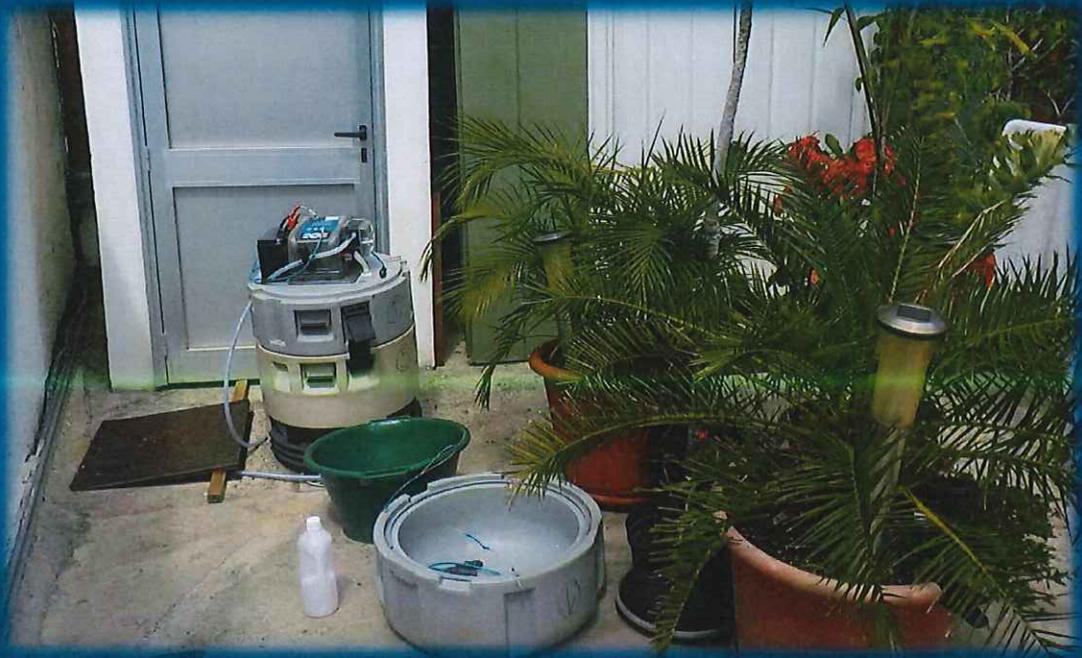




PROVINCE SUD	ARRIVÉ LE :	- 8 DEC. 2016								
direction	N°	9276								
de	Dir.	CE	CE	CE	SGM	SAF	SICED	SCBT	PPRB	PGF
l'environnement	code EM	Projet	Taxes	Com						
AFFECTÉ							9			
COPIE										
OBSERVATIONS	VN 9/12 → SICPE 3/12 PL									



BILAN 24H 2016

STATION D'ÉPURATION

RESIDENCE MAEMANA

STATION DE TYPE MINIFLO

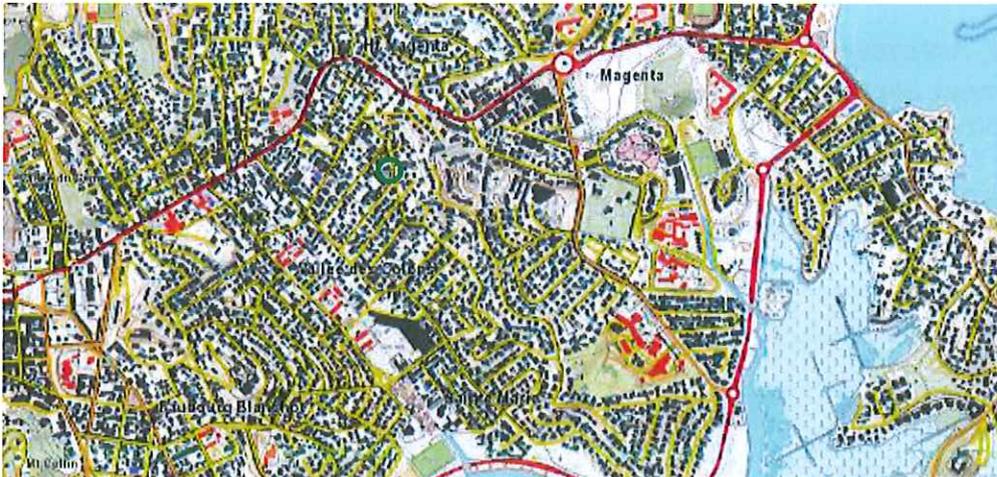
Mesures réalisées du 13 au 14 octobre 2016

RESUME

Station Maemana de type Miniflo	EH
Analyses	Non-conforme

I. PRESENTATION DE LA STATION

a) LOCALISATION

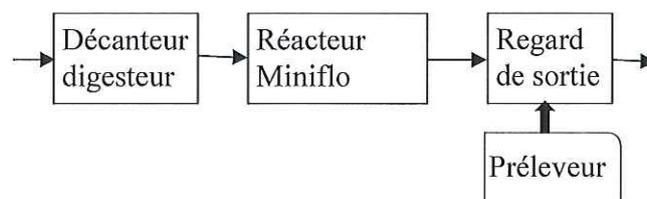


b) CARACTERISTIQUES THEORIQUES

Les eaux usées transitant dans la station sont uniquement des eaux vannes et des eaux ménagères, le réseau de la résidence Maemana étant théoriquement un réseau séparatif.

c) FILIERE DE TRAITEMENT ET EQUIPEMENTS

La station d'épuration est un système d'assainissement collectif de type Miniflo.



II. RESULTATS DU BILAN

a) MESURE DE DEBIT

La configuration de la station ne permet pas de réaliser une mesure de débit. En effet elle ne dispose ni d'un poste de relevage ni d'un canal débitmétrique.

b) ANALYSES

Les prélèvements ont été effectués du 13 au 14 octobre 2016. Un préleveur a été installé en sortie de station afin de réaliser un échantillon moyen sur 24h.

Les résultats de cette campagne sont présentés dans le tableau ci-dessous. Le rapport d'analyses est joint en annexe 2.

Analyses	Sortie	Normes de rejet*	Conformité Step**
DBO5 mg/L	20	25	C
DCO mg/L	217	125	NC
MES mg/L	119	35	NC
pH	5,45	Entre 6 et 8,5	NC

*Selon la délibération n°10277/DENV/SE du 30 avril 2009, cf. annexe 1

**C = conforme

NC = non conforme

NA = non applicable

La majorité des paramètres analysés sont non-conformes. Seule la DCO présente un résultat inférieur à la limite réglementaire.

III. CONCLUSIONS

Le bilan est non-conforme aux valeurs de la délibération provinciale sur les paramètres DCO, MES et pH.

ANNEXES

ANNEXE 1 : Normes de rejet et délibérations provinciales

Niveau de rejet des stations d'épuration

Délibération n°205-97/BAPS du 20 juin 1997		
STEP entre 50 et 500 EH		
	Filière biologique	Filière physico-chimique ⁽¹⁾
pH	entre 5,5 et 8,5	-
Température	≤ 30°C	-
DBO ₅	soit ≤ 35 mg/l ou rendement ≥ 60%	rendement ≥ 30%
DCO	soit rendement ≥ 60%	-
MES	-	rendement ≥ 50%

⁽¹⁾ s'il est justifié de l'innocuité du rejet pour le milieu récepteur

Délibération n°10277/DENV/SE du 30 avril 2009			
STEP entre 50 et 500 EH			
	Filière biologique	Lagunage	Filière physico-chimique ⁽¹⁾
pH	entre 6 et 8,5	-	-
Température	≤ 30°C	-	-
DBO ₅	≤ 25 mg/l	-	rendement ≥ 35%
DCO	≤ 125 mg/l	rendement ≥ 60%	rendement ≥ 60%
MES	≤ 35 mg/l	≤ 150 mg/l	rendement ≥ 60%

⁽¹⁾ s'il est justifié de l'innocuité du rejet pour le milieu récepteur

Arrêté du 22 juin 2007 - France			
	STEP entre 20 et 2 000 EH		STEP > 2 000 EH
	Toutes les STEP	Lagunage	Toutes les STEP
pH	-	-	entre 6 et 8,5
Température	-	-	≤ 25°C
DBO ₅	≤ 35 mg/l ou rendement ≥ 60%	-	≤ 25 mg/l ou rendement ≥ 70% ⁽²⁾
DCO	rendement ≥ 60%	rendement ≥ 60%	≤ 125 mg/l ou rendement ≥ 75%
MES	rendement ≥ 50%	-	≤ 35 mg/l ⁽³⁾ ou rendement ≥ 90%
NGL	-	-	≤ 15 mg/l ou rendement ≥ 70% ⁽⁴⁾⁽⁵⁾
PT	-	-	≤ 2 mg/l ou rendement ≥ 80% ⁽⁴⁾⁽⁶⁾

⁽²⁾ 80% si STEP > 10 000 EH

⁽³⁾ 150 mg/l en cas de lagunage

⁽⁴⁾ STEP > 10 000 EH situées en zone sensible

⁽⁵⁾ ≤ 10 mg/l ou rendement ≥ 70% si STEP > 100 000 EH

⁽⁶⁾ ≤ 1 mg/l ou rendement ≥ 80% si STEP > 100 000 EH

ANNEXE 2 : Rapport d'analyses



Rapport d'analyse 2016/10/R0776

BC n°
Aff n°
Devis n°

EPUREAU
Epureau
20, bis rue Desoartes
382098846 Nouméa Cedex
Tel : 28 17 27
epureau@epureau.nc

Echantillon : 2016/10/E0219
Lieu du prélèvement: SORTIE STEP
Date de début d'analyse : 14/10/2016
Nature de l'échantillon : Eau usée
Référence Client : RESIDENCE MAEMANA
Température à réception : 21.8°C

Date de prélèvement : 13-14/10/2016 BILAN 24H
Date de réception : 14/10/2016 10:19
Date de fin d'analyse : 26/10/2016
Préleveur :
Flaoonnage : labeau

Analyse	Méthode	Résultat	Unité	Eaux usées normes catégorielles selon la délibération n°10277/DEN/SE du 30 avril 2009	Limite de quantification
Paramètre indésirable					
Matières en suspension (MES)	NF EN 872	119	mg/l	35	2
Demande biochimique en oxygène (DBO5)	NF EN 1899-2	20	mg O2/L	25	2
Demande chimique en oxygène (DCO)	ISO 15705:2002	217	mg/l	125	8
Paramètre physico chimique					
Température de mesure du pH	NF T90-008	24.0	°C		0.1
pH	NF T90-008	5.45	Unités pH	6-8.5	0,1

Remarques/Commentaires :

- [1] Les résultats ne représentent qu'un instantané.
- [2] Pour des échantillons en suspension, il s'agit de la valeur exprimée en mg/l.
- [3] Les résultats précédés du signe « < » correspondent aux limites de quantification. PC = toujours non calculable.
- [4] Toutes les informations relatives aux analyses sont disponibles au laboratoire sur demande [seulement].
- [5] Les limites de quantification indiquées expriment les capacités optimales de nos procédés et n'ont à ce titre qu'une valeur indicative. Des variations de ces seuils sont susceptibles d'être observées lors de l'analyse d'échantillons de nature particulière.
- [6] Les types de fibres utilisés pour l'analyse des MES sont en micromètres de diamètre sans être. Les masses indiquées sont comprises entre 50 g/l et 100 g/l.

Nouméa le 27/10/2016

Responsable de laboratoire

